

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Président de l'Union

Moroni, le 15 JUIL 2023

DECRET N° 23 – 070 / PR

Chargeant le Ministre BIANRIFI THARMIDHI, de la Suppléance du Président de l'Union des Comores.

LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU Décret N°22-038/PR du 09 mai 2022, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;

DECRETE :

ARTICLE 1^{er} : Durant son séjour à l'Extérieur, la Suppléance du Président de l'Union des Comores, est assurée par le Ministre des Transports Maritimes et Aériens, **Monsieur BIANRIFI THARMIDHI**.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

A blue ink signature of Azali Assoumani is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'UNION DES COMORES' at the top and 'LE PRESIDENT' at the bottom, with a central emblem.

AZALI Assoumani